

**APPENDIX OF FORMS
FORM 26A**

REQUEST FOR STATUS REPORT

(Court, Court File Number, Style of Proceeding)

**REQUEST FOR STATUS REPORT
(FORM 26A)**

TO: *(name and address of the plaintiff's solicitor of record, or of the plaintiff if the plaintiff does not have a solicitor of record)*

(Where Request is addressed to plaintiff's solicitor of record) You are the solicitor of record for the plaintiff(s) in this action.

More than one year has elapsed since a Statement of Defence was filed in my office. All the questions or issues in the action have not been set down for trial and the action has not been terminated.

Under Rule 26.05 you are required to inform me in writing, within thirty days, of the present status of the action and of any reason why it has not been set down for trial. You are required to send a copy of your response to each other solicitor of record and to any party who does not have a solicitor of record. Your response will be submitted to a judge who will determine what further steps should be taken under Rule 26.05.

If the action has been discontinued, you should file the Notice of Discontinuance forthwith.

**FORMULAIRE
FORMULE 26A**

**DEMANDE DE RAPPORT SUR L'ÉTAT DE
L'INSTANCE**

(Cour; N^o du dossier; Intitulé de l'instance)

**DEMANDE DE RAPPORT SUR
L'ÉTAT DE L'INSTANCE
(FORMULE 26A)**

DESTINATAIRES: *(nom et adresse de l'avocat commis au dossier du demandeur, ou nom et adresse du demandeur si celui-ci n'a pas commis d'avocat au dossier)*

(Lorsque la demande s'adresse à l'avocat commis au dossier du demandeur) Vous êtes l'avocat commis au dossier du(des) demandeur(s) dans la présente action.

Plus d'un an s'est écoulé depuis le dépôt au présent greffe d'un exposé de défense. Toutes les questions en litige dans cette action n'ont pas encore été mises au rôle et l'action n'a pas pris fin.

En vertu de la Règle 26.05 vous êtes tenu de m'informer par écrit, dans un délai de trente jours, de l'état actuel de l'action et de toute raison pour laquelle elle n'a pas encore été mise au rôle. Vous êtes tenu d'envoyer une copie de votre réponse à chaque autre avocat commis au dossier et à toute partie qui n'a pas commis d'avocat au dossier. Votre réponse sera soumise à un juge qui déterminera quelles autres mesures prendre en vertu de la Règle 26.05.

Si le demandeur s'est désisté de cette action, vous devriez immédiatement déposer un avis de désistement.

Form / Formule 26A

DATED at, this
day of, 19.....

FAIT àle..... 19.....

*Court
Seal*

*Sceau
de la Cour*

(clerk)

(greffier)

(address of court office)

(adresse du greffe)

Copies to: *(names and addresses of the other solicitors
of record and of the parties who do not have
solicitors of record)*

Copies à: *(noms et adresse des autres avocats commis
au dossier et des parties qui n'ont pas com-
mis d'avocat au dossier)*

85-34

85-34